

Le Journal du Barretois

Journal communal - N° 24

Edition Août 2018



Sommaire

Page 1	Le Mot du Maire	Page 13-14	Lutte contre l'Ambroisie
Page 2	Carte d'identité	Page 15	Le moustique tigre
Page 3	Budget primitif 2018	Page 16	ADIL.de la Charente
Page 4-5	Quelques conseils pour vous protéger	Page 17-18	La maladie de Lyme
Page 6-10	Diverses informations	Page 19-25	Les associations
Page 11-12	Présence verte		

Informations de la Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat : 8h00 - 12h00 du lundi au vendredi
Possibilité de rendez-vous en cas de problèmes.
Téléphone : 05 45 78 06 03 - Télécopie : 05 45 78 82 33
Adresse internet : mairie.barret@wanadoo.fr
La commune dispose d'un site internet : www.laviedemacommune.fr

Tarifs de location de la salle polyvalente :

- Habitants de la commune : 90 euros
- Habitants hors commune : 160 euros
- Cuisine (inclus vaisselle) : 65 euros

Locations annexes :

1 table + 2 bancs : 4 euros

Nécrologie

Deux mots des anciens combattants d'Algérie.

Le début de l'année 2018 a été marqué par le décès de deux Barretois, anciens combattants de la guerre d'Algérie, adhérents à la FNACA de Barbezieux.

Messieurs Michel Merlet et Jean Belloteau.

Les honneurs leurs ont été rendu par les portes drapeaux de divers comités. Ils ont beaucoup œuvré pour l'obtention en 1999 de la stèle du 19 mars (une des premières dans la région).

Carte d'identité

A compter du 1er Janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valable 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie . Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique conseils aux voyageurs du ministère des affaires étrangères :

<http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Le mot du Maire



La France a gagné, réjouissons nous. Après la ferveur partagée par les amateurs de foot, le soulagement pour ceux lassés par la débauche d'images et de commentaires des médias.

Je me prends à rêver- Liberté Egalité Fraternité- Derrière les mots quelle réalité pour chacun dans son quotidien loin des discours dont on nous abreuve.

Je fais mien ce terme fraternité et souhaite qu'elle soit partagée par le plus grand nombre y compris nos «discoureurs»

Bel été à tous

Dominique Chatellier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Carte d'identité

Compte tenu des délais pour l'obtention d'un rendez-vous au guichet de dépôt, veuillez vérifier la fin de validité de votre carte d'identité et prendre les dispositions nécessaires.

La demande de carte nationale d'identité est désormais déterritorialisée, comme pour les passeports, ainsi, un usager peut se rendre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil sur le territoire Français. Pour la commune de Barret, le plus proche étant la mairie de Barbezieux.



BARBEZIEUX-ST-HILAIRE Service des cartes d'identité



À compter du **15 mars 2017**

**Sur RENDEZ-VOUS
au 05 45 78 20 22**

Pour déposer les dossiers

Du lundi au vendredi entre 13h30 et 16h30

Les remises de cartes d'identité seront effectuées **sans rendez-vous**

Du lundi au vendredi entre 13h30-16h30

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire des mineurs est mise en œuvre à compter du 15/01/2017 dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers des zones de conflits.

Cette autorisation est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (N15646*01) renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagnée de la copie de la pièce d'identité du signataire.

Ce formulaire est accessible sur le site www.service-public.fr

L'enfant mineur appelé à voyager à l'étranger sans ses parents devra être muni :

- de son titre d'identité en cours de validité
- du formulaire d'autorisation de sortie du territoire
- de la copie de la pièce d'identité du parent signataire



MECANIC 2000



PEUGEOT

BARBEZIEUX

TEKmoto

GARAGE MOTO & ACCESSOIRES

Réparations et entretien
toutes Marques
Location remorque / atelier

09.67.17.84.07

contact@tekmotostore.com

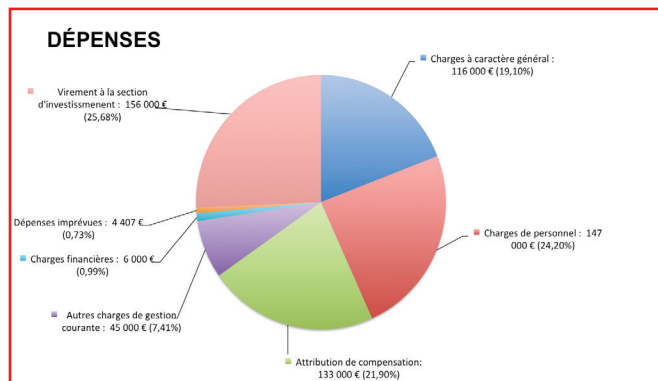
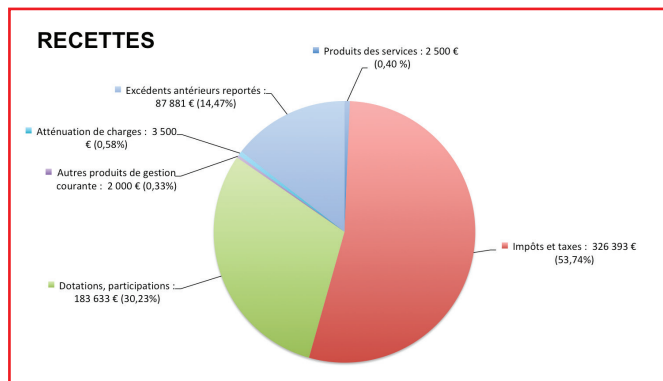
Avenue de l'Europe 16300 Barbezieux



Budget primitif 2018

Le 11 avril dernier, l'assemblée municipale a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2018 qui se décompose comme suit :

Section de fonctionnement : 607 407 €

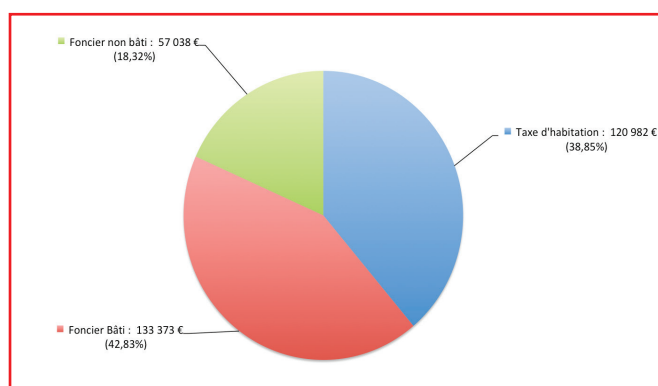


Taux des taxes : inchangés

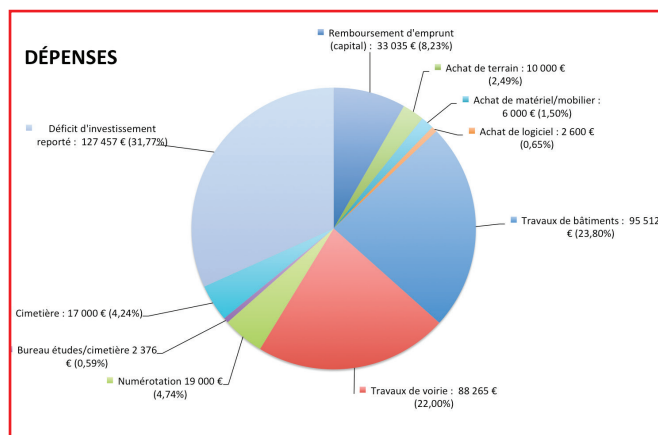
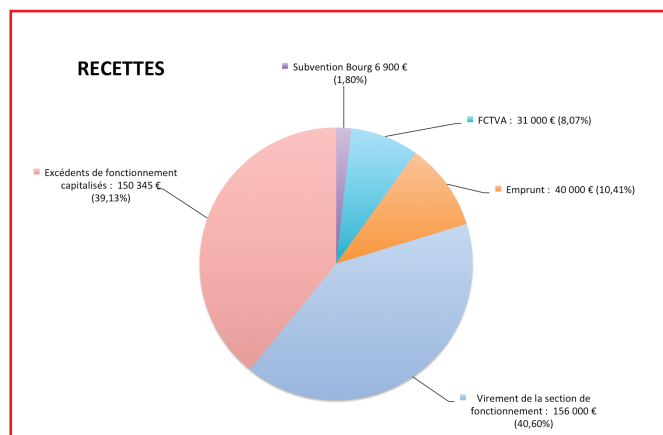
- Taxe d'habitation :12,55 %
(moyenne départementale 2015 : 24,47 %)
- Foncier bâti :19,80 %
(moyenne départementale 2015 : 21,00 %)
- Foncier non bâti :42,25 %
(moyenne départementale 2010 : 49,46 %)

Taxe professionnelle : transférée à la Communauté de communes (CC4B Sud-Charente)

Produit attendu des différentes taxes : 311 393 €



Section d'investissement : 384 245 €



Principales subventions :

- Diane Barretoise : 100 €
- Fraternelle Athlétisme BARRET-BARBEZIEUX : 500 €
- Parents d'élèves : 600 €
- Classe de neige : 1250 €
- Cyclotourisme : 300 €
- Fraternelle théâtre : 400 €
- Compagnie scène en chantier : 300 €
- Foire exposition comice agricole Barbezieux : 1000 €

Quelques conseils pour vous protéger

• Des cambriolages :

- Limitez les signes d'absence prolongée : volets longtemps fermés, message sur répondeur téléphonique... Avisez votre voisinage et vos proches de votre départ.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieu sûr (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Ne déposez pas vos clés dans des endroits communs (sous le paillason ou un pot de fleurs).
- Confiez en un double à une personne proche.
- L'installation d'un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique est de nature à dissuader les cambrioleurs.

• Des vols par ruse :

N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues. Prenez le temps d'identifier les visiteurs (œilleton ou entrebâilleur de porte).

Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse), se présentant comme agent EDF, de la Poste, de la Police ou de la Gendarmerie. Demandez qu'une pièce officielle vous soit présentée.

Ne conservez pas des sommes importantes d'argent liquide à votre domicile et placez vos valeurs dans une pièce où vous ne recevrez pas les visiteurs.

Dans la mesure du possible, relevez l'immatriculation du véhicule des visiteurs qui vous sont inconnus.

• Du vol de ou dans votre voiture :

Privilégiez le stationnement en un lieu fréquenté et éclairé.

Otez de l'habitacle les objets de valeur : façades d'autoradio, GPS et son support, vêtements de marque, sacoches...

Véhicule stationné dans votre garage ou devant votre domicile : ne laissez pas vos clés de contact à portée. La majorité des vols de véhicules dans les résidences sont facilités par l'accès aisé aux clés de contact.



Des gestes simples pour mieux lutter contre les vols

Inventorier vos biens

Relevez la marque, les références et numéros de série des équipements ou objets les plus sensibles (appareils photo, HIFI, TV, ordinateurs, GPS, outillages portatifs électriques, bijoux, ...).

Conservez les éléments d'identification présents sur les cartons d'emballage (étiquette).

Photographiez les objets caractéristiques (tableaux, bijoux, sculptures, bibelots, ...).

Conservez toutes ces données en lieu sûr en faisant des copies destinées à votre assureur et à une personne de confiance.

En procédant de la sorte, vous faciliterez le travail des forces de l'ordre qui pourront officiellement identifier les propriétaires des objets; qu'ils retrouvent lors de leurs enquêtes et confondre les auteurs des vols.

En cas de vol

Prévenez la gendarmerie (ou la police) en composant le 17.

Ne touchez à rien en attendant l'arrivée des forces de l'ordre pour leur permettre de réaliser leur enquête (gel des lieux, relevé de traces, d'indices, ...).

Préparez la liste des biens éventuellement dérobés.

Pour mieux lutter contre les vols : suivez les conseils utiles contenus dans le site internet www.objets-voles.fr.

Quelques conseils pour vous protéger

Conseils sécuritaires aux exploitants agricoles

Protégez le matériel

Rangez correctement le(s) hangar(s) et matériel(s).
Débarrassez-vous du matériel inutilisé, surtout métallique.
Verrouillez les différentes entrées (hangar, habitation, ateliers, ...).
Isolez le matériel sensible dans un local fermé (outillage, ...).

Créez des obstacles physiques

Installez une barrière d'accès à la propriété.
Creusez des fossés et positionnez des grosses pierres autour des terrains agricoles.

Sécurisez le carburant

Faites le plein des véhicules pour la journée uniquement.
Installez des antivol sur le réservoir des engins.
Coupez l'alimentation des cuves la nuit.
Évitez de stocker des bidons remplis.

Isolez les locaux de vente

Équipez les portes de serrures multipoints et les fenêtres de volets pleins ainsi que de barreaux.
Conservez un minimum de numéraire dans un coffre-fort.

Protégez les systèmes d'irrigation

Fixez correctement les câbles électriques sur les systèmes d'irrigation.
Enterrez au maximum les installations.

Luttez contre l'incendie

Stockez palettes, caisses et emballages à distance des installations.
Déssherbez les abords des bâtiments.

Renforcez la protection

Maîtrisez la végétation pour faciliter la surveillance naturelle.
Installez éclairage(s) extérieur(s) et alarme(s).
Recourez à la vidéo-protection.

Faites preuves de vigilance

Signalez à la gendarmerie les comportements suspects concernant les individus et les véhicules en composant le 17, H24 et 7/7 J.



Diverses Informations

Travaux communaux

Voirie et bâtiments ont été réalisés :

- | | | |
|--------------|----------------------------------|-----------------------|
| Les routes : | - Le bujat | - La petite guérie |
| | - Le petit chail | - Dauve |
| | - Route de sarzines | - Chez Guyon |
| | - Font gareau | - Chez les bruns |
| | - Chez souchet | - Route de la cigogne |
| | - Petite place route de critueil | |

Reconstruction du pont de la villa chérie + l'enrobé
Parking (côté du terrain de football)

Parking du cimetière
Reconstruction du mur du cimetière

Installation et changement des panneaux du village
Installation des bacs de regroupement pour le ramassage des ordures ménagères
Peinture refaite dans la cuisine et bar de la salle polyvalente
Remplacement des fenêtres de l'ancienne colonie de vacances (bâtiment à côté de la mairie)

Acquisition du terrain à côté du terrain d'athlétisme dans le cadre de l'aménagement du bourg

Cimetière

- un contrat a été signé pour l'entretien paysager
- affichage de la liste des tombes sans titre de concession
- régularisation des concessions sans acte de propriété : se renseigner auprès de la mairie

Personnel

- La commune a recruté un nouvel agent communal suite à un départ.

Numérotation

- Le travail sur la numérotation de la deuxième partie de la commune est en voie d'achèvement pour une application début 2019.

Nota Bene : la seconde réunion publique est programmée en septembre

Bruits de voisinage (arrêté préfectoral)

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, etc....) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



Diverses Informations

Prévention des incendies de plein air

En application de l'arrêté préfectoral N°2016125-I0001 du 03 Mai 2016

A compter du 1er Juin 2018, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département.

Les modalités suivantes restent inchangées :

- Interdiction d'incinération des déchets professionnels (entreprises d'espaces verts ou traitant des déchets ménagers, des cartons, des plastiques, etc.)
- Promotion des systèmes de valorisation concernant le traitement des déchets verts : dépôt en déchetterie, mise en place de plateformes de compostage, utilisation d'un broyeur collectif, etc.
- Interdiction des lâchers de lanternes : le caractère aléatoire et incontrôlable du trajet de ces dernières a conduit à introduire une interdiction de mise à feu.
- Déclaration préalable en mairie : maintien du dispositif de déclaration préalable en mairie pour le brûlage des déchets verts agricoles, des résidus de la taille des vignes, de la gestion forestière, des déchets verts parasités ainsi que les feux d'artifices ou autres types de feux
- les feux de plein air soumis à une déclaration préalable en mairie seront interdits si le risque incendie est trop important ou en cas de prévision ou de constat d'un épisode de pollution (dépassement des seuils d'information et recommandations ou d'alerte).

Toute personne disposant d'une autorisation devra consulter le serveur vocal mis à disposition : **(05.45.97.61.40)** avant d'allumer un feu.

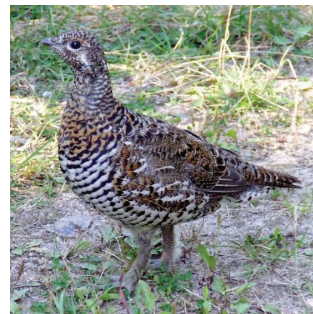
Le service interministériel de défense et de protection civiles reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (pref-sidpc16@charente.gouv.fr).

Protection de l'environnement : ce qu'il faut savoir

Le règlement du parlement européen et du conseil N° 1306/2013 du 17 décembre 2013 impose aux états membres de prendre une mesure sur l'interdiction de tailler les haies et arbres durant la période de reproduction et nidification des oiseaux.

La France a choisi la période suivante : du 1er avril au 31 juillet.

De plus, la gestion des bords de route herbeux doit concilier respect de l'environnement et optimisation de la sécurité routière. Les bas côté constituent des réserves de biodiversité végétales mais aussi des voies de circulation unique pour toute une faune, voire des habitats privilégiés pour certains petits animaux.



C'est pourquoi il est adopté le fauchage différencié sur les voies communales jusqu'au 31 Juillet 2018.

Blaireaux



Si vous trouvez un **blaireau mort**, merci de le signaler au secrétariat de la mairie

surtout ne le touchez pas...

(arrêté préfectoral du 16 Janvier 2018 portant différentes mesures de lutte contre la tuberculose bovine)


croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

L'Unité Locale Croix-Rouge française Sud-Charente rayonne sur un territoire correspondant à celui du Pays Sud-Charente et regroupant les Communautés de Communes des 4B et de Lavalette Tude Dronne.

Quatre équipes Croix-Rouge sont ainsi réparties dans les communes de Barbezieux, Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette et, tout au long de l'année, ce sont plus de 120 bénévoles qui viennent en aide à près de 1000 familles sur ce territoire d'action.

Et, c'est en raison d'une précarité grandissante que notre action sociale doit s'intensifier afin de répondre aux besoins prioritaires de notre territoire. Nous réfléchissons en ce sens à de nouvelles activités ainsi qu'à l'amélioration de celles déjà existantes pour que la réponse de la Croix-Rouge soit la mieux adaptée auprès de tous nos concitoyens, demandeurs d'emploi, travailleurs pauvres, de nos jeunes qui perdent pied, des familles monoparentales, de nos aînés qui vivent ou survivent dans l'isolement. Notre écoute permanente, une étude approfondie de chaque situation permet un meilleur accompagnement afin de combattre la précarité en dirigeant notre action sociale vers ceux qui en ont le plus besoin.

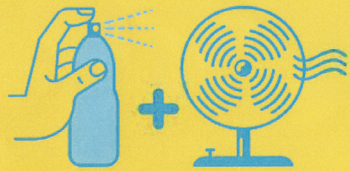
Jean-Claude ARLIN

Président de la Croix-Rouge française Unité Locale Sud-Charente



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



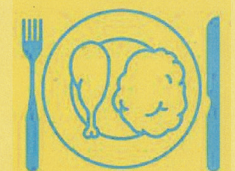
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

À Barbezieux-Saint-Hilaire Pôle Habitat Communautaire

Des conseils de spécialistes pour
TOUS LES HABITANTS du territoire
de la Communauté de Communes
des 4B Sud Charente

TOUS LES 1^{ER} MARDIS
MATIN DU MOIS
ET MARDI 15 MAI 2018
GRATUIT - SUR R.D.V

- **ABF (Architecte des Bâtiments de France)**
Il vous conseillera sur les projets situés à proximité d'un monument historique ou sur le Site Patrimonial Remarquable de Barbezieux-St-Hilaire
- **Le CAUE 16 (Architecte Conseiller et Conseiller Info Énergie)**
Il vous conseillera sur votre projet de rénovation, de construction, sur les travaux d'économie d'énergie, les éco-gestes, etc...
- **ADIL 16 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)**
L'agence vous conseillera sur les rapports locatifs, la fiscalité, le financement des projets, le voisinage, etc... - PERMANENCE TOUTE LA JOURNÉE -
- **Le service ADS de la CDC 4B et le service URBANISME de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire**
Ils vous conseilleront sur les règles d'urbanisme et sur vos démarches administratives

Création P.A.O. : SERVICE COMMUNICATION MAIRIE DE BZX - LBCCOZ / Dépot légal Janvier 2018 © / Crédit photo : images pixabay



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS



MAIRIE DE BARBEZIEUX-ST-HILAIRE
26 rue Marcel Jambon
16300 Barbezieux-Saint-Hilaire
Service Urbanisme - 05.45.78.20.22



CDC 4B Sud Charente
Le Vivier 16360 Touvérac
Service ADS - 05.45.78.89.09

INFORMATIONS

Présence Verte Charente propose ces trois types de services reconnus au titre des «services à la personne» et met à votre disposition un personnel compétent.
L'association est agréée par l'État pour les services rendus aux personnes physiques à leur domicile.

Numéro d'agrément :
SAP / 399485226

Présence Verte
est une initiative de :



CONTACTS

Vous pouvez nous joindre :

Les lundi / mardi
jeudi / vendredi
de 8h00 à 16h00

46, bd du Dr Charles Duroselle
16916 ANGOULÊME
cedex 9

Tél. 05 45 97 81 30

Fax : 05 45 95 09 05
presenceverte16@msa-services.fr



SERVICES À LA PERSONNE

Ensemble, améliorons votre quotidien !

DEVIS GRATUIT
05 45 97 81 30

www.presencevertecharente.fr



PRÉSENCE VERTE CHARENTE
46, bd du Dr Charles Duroselle
16916 ANGOULÊME CEDEX 9

Affranchir
ou tarif
en vigueur

Téléassistance



Activ'zen

libre de vivre
chez soi en toute
sécurité.



Numéro 1 de la téléassistance en France, la présence verte est depuis près de 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes âgées, grâce à des solutions sur mesure adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire.

C'est simple, facile, efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Pour contacter un conseiller :

Présence verte 16-1733

13 rue Ferrere

33052 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 44 09 09

Adresse mail : pv16-17-33@presenceverte.fr



Les dispositifs pour les personnes âgées



<p>Le DEPARTEMENT de la Charente est votre 1^{er} interlocuteur :</p> <p>05 16 09 50 72 www.lacharente.fr Direction de l'Autonomie</p> <p>Sur RDV à la Maison Départementale des Solidarités, à Barbezieux ou Chalais</p>	Information sur les différents Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)	<p>AIDES SOCIALES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aides familiales au maintien à domicile ▪ Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) pour le maintien à domicile ou en famille d'accueil ▪ Amélioration de l'habitat ▪ Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ▪ Allocation de Placement Familial (APF) ▪ Aides aux aidants ▪ Aides aux transports
	Liste des hébergements pour personnes âgées et leurs tarifs (maisons de retraites, foyers résidences et famille d'accueil) Possibilité d'inscription en ligne (via trajectoire)	
	Information et accompagnement des personnes pour la réalisation de dossiers administratifs pour les différentes demandes d'aides sociales	
	Vous êtes témoin d'une situation de maltraitance : Cellule d'Ecoute et de Lutte contre la Maltraitance Du lundi au vendredi, de 9h à 12h au 05 16 09 50 90 et 24h/24 au 3977	

Des aides sont également proposées par votre caisse de retraite :

CARSAT au 3960 ou MSA au 05 45 97 81 73

AIDE A LA PERSONNE	
ADMR	Aides à la toilette et habillage, entretien de la maison, repas et courses, portage de repas à domicile ☎ 05 45 37 00 50
Croix-Rouge	Aides à la toilette et habillage, entretien de la maison, repas et courses, déplacements ... ☎ 05 45 25 01 77
Présence verte Charente	Portage de repas à domicile, petits bricolage et jardinage ☎ 05 45 97 81 30
SOINS A DOMICILE	
ADMR Soins 16	Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) : soins d'hygiène (aides-soignantes) et soins techniques (infirmiers), sur prescriptions médicales ☎ 05 45 37 00 50
Mutualité Française 16 Filière Domicile	Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) : soins d'hygiène (aides-soignantes) et soins techniques (infirmiers), sur prescriptions médicales Hospitalisation à domicile (HAD) : soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) : réalisation de soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile ☎ 05 45 20 51 00
SPASAD Charente	Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) : soins d'hygiène (aides-soignantes) et soins techniques (infirmiers), sur prescriptions médicales ☎ 05 45 25 01 77
ACCES AUX SOINS	
En premier recours, votre médecin généraliste !	
CES de la CPAM 16	Vous pouvez vous inscrire pour un bilan de santé ☎ 05 45 61 68 75
Centre Hospitalier du Sud Charente	Consultations d'évaluation gériatrique et de la mémoire ☎ 05 45 79 45 66 L'équipe mobile de gériatrie assure la prise en charge pluridisciplinaire des personnes âgées
Centre Hospitalier Camille Claudel	Centre Médico-Psychologique (Chalais et Barbezieux) accueille toute personne présentant des troubles psychiques ☎ 05 45 78 95 25 L'Unité d'Accueil et d'Orientation et Centre de Crise (UAOCC) est ouverte 24h/24 ☎ 05 45 67 58 00
AIDES AUX AIDANTS	
Plateforme des Aidants	Accompagnement individualisé des personnes accompagnant un proche à domicile en perte d'autonomie ☎ 05 45 66 13 32
France Alzheimer 16	Informations et groupes de paroles pour les aidants ☎ 06 89 45 33 26
Accueil de jour	Résidence de la Personne Agée du CH Sud Charente à Barbezieux ☎ 05 45 79 45 67 EHPAD La Bourbonnerie à Baignes ☎ 05 45 78 64 64
PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE	
CAP Poitou-Charentes (opérateur ASEPT PC)	Ateliers « Nutrition Santé Séniors », « Bien vieillir », « PEPS Euréka », « Objectif Equilibre », « Santé vous bien au volant » ☎ 05 46 97 53 02
Espace Numérique SC	Ateliers numériques (grand public, seniors et dans les EHPAD) ☎ 05 45 97 82 03
AIDES AUX TRANSPORTS	
Pass Charente Transport : Chéquier de 60 €, pour les personnes âgées de plus de 70 ans	☎ 05 16 09 60 01
Prestation "Sortir Plus" : Chèques emplois service de 150 €, pour les personnes de plus de 80 ans	☎ 0810 360 560
Transport à la demande : Centres socioculturels du Pays de Chalais ☎ 05 45 98 20 61 et du Barbezilien ☎ 05 45 78 05 92 Amicale du Temps Libre en Blanzacais ☎ 05 45 64 10 95	

Plus d'infos sur les dispositifs de transport en Sud Charente : www.sudcharentemobilite.com

Lutte contre l'Ambroisie

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

«Ambroisie à feuille d'armoise» est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19ème siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.



Identifier l'Ambroisie :

Ses feuilles :

profondément découpées
vertes sur les 2 faces
pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa tige :

Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs



Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

Un problème de santé publique :

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma.

En Charente, aucune allergie n'a été détectée, à ce jour. La pathologie allergique n'apparaît qu'après une exposition prolongée à ces pollens mais peut concerner tout le monde (pas de caractère héréditaire).

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Cette plante produit plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3000 graines par pied.

Les graines dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, sont déplacées par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public.

Depuis le 30 mai 2016, le département de la Charente dispose d'un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre l'ambroisie et prescrivant sa destruction obligatoire.

Notre commune fait par des communes pilotes, expérimentant la mise en place de **réfèrent** sur la thématique de l'ambroisie. Vous pouvez le contacter pour tout renseignement et pour signaler la présence d'ambroisie.

Que faire si j'en vois ?

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Sur ma propriété : **je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollen !**

Lutte contre l'Ambroisie



www.signalement-ambroisie.fr

Application smartphone
IOS et Android 4



contact@signalement-ambroisie.fr



09 72 37 68 88

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants: **je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollen !**

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a quelques plants : **je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollen !**

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : **je signale la zone infectée**

- soit en **mairie** car elle dispose d'un référent sur le thème de l'ambroisie
- soit grâce à la **plateforme interactive** de signalement nationale

Retrouver des informations sur l'ambroisie sur le site de l'observatoire des ambrosies :

<http://www.ambrosie.info/index.php>

L'Observatoire des ambrosies a élaboré une **vidéo** de 5 minutes intitulée *Ambrosie - des graines, du pollen et des allergies*, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=VVuwh4W9nqo>

Dépôt d'ordures

Faire face aux incivilités liées aux dépôts sauvages et autres écarts de comportement.

Le maire est chargé de la Police municipale. Il est autorisé à contrôler le respect des règles d'hygiène et a autorité pour sanctionner toutes infractions aux règlements. Ont également ce pouvoir, les officiers et agents de Police, les gendarmes, la Police municipale ou garde champêtre et les agents assermentés.

Dépôt sauvage, dépôt autour des conteneurs :

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en lieu public ou privé à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet, est interdit et sanctionnable. Si les faits ne sont pas accomplis par la personne ayant jouissance du lieu ou avec une autorisation, les contrevenants se verront adresser, un courrier de rappel à la loi à titre d'avertissement s'il s'agit d'une première infraction, une contravention de classe 3 en cas de récidive.

Nouvel article R 633-6 du code pénal (créé par décret N°2015-337 du 15 Mars 2015)

Dépôt dans les conteneurs : la veille du jour du ramassage

Respectez la nature !

La promenade est un plaisir mais l'environnement ne doit pas en subir les conséquences (papiers, canettes, plastiques...).

Le moustique tigre

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance, il pique le jour et sa pique est douloureuse.

Toutefois, il peut dans certaines conditions très particulières transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Le moustique se développe en 4 étapes : œuf, larve, nymphe et adulte.

Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Le moustique tigre est plus petit que le moustique commun de 2 à 8 mm.



Pour éliminer les larves de moustiques :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner, petits débris, encombrants, déchets verts,
- changer l'eau des plantes et des fleurs 1 fois par semaine,
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux et drainages),
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citerne, bassin, ...).

Pour plus d'information : www.social-sante.gouv.fr, www.invs.santepubliquefrance.fr ou www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Pompes Funèbres S.A.R.L. RULLAUD



N° d'habilitation : 2001-16-13

Organisation complète d'obsèques

Maison funéraire
Inhumations – crémations
Soins de conservation

Transport de corps toutes distances

Monuments et caveaux
Tous travaux de cimetière
Articles funéraires

Contrats obsèques
Service téléphonique
24 h/24 h

2 bis, rue Maurice Guérite - 16300 BARBEZIEUX
tél : 05 45 78 19 80 - fax 05 45 78 33 43

N° Orias : 07033076

— PEINTURE - TAPISSERIE —
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS



Manuel CORDEIRO-INOCCENCIO

La Verdure - 16300 BARRET
Tél. 05 45 78 88 66

PEINTURE
REVÊTEMENTS COLLÉS
MOQUETTES

DENIS GUÉRIN

DENIS GUÉRIN
Peinture - Revêtements colles
"Chez Loiseau"
16300 BARRET
Tél. : 05 45 98 42 45
Siret : 391 529 468 00020

06 79 07 48 21

CHEZ FATIMA
Alimentation Générale



Ouvert 7 j/7 de 7 h à 21 h

CHEZ FATIMA
Compositions Florales



4 bis, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX
☎ 05 45 78 21 31



AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que l'ADIL 16, Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente tient une permanence sur votre secteur à **Barbezieux** – sans rendez-vous :

le **1^{er} mardi du mois**,
de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
au Centre socioculturel du Barbezilien - 1 Rampe des Mobiles.

L'ADIL se tient à la disposition des collectivités locales pour toutes les questions que vous vous posez sur le logement.

Une question sur le logement : ayez le reflexe ADIL...

Vous recherchez une information rapide dans le domaine de l'habitat, appelez le **05 45 93 94 95**. Un juriste de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) est là pour vous répondre.

L'ADIL vous accueille **sur rendez-vous** :

du lundi au vendredi
(fermé au public le mardi matin),
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30
au siège d'Angoulême - Maison Départementale de l'Habitat, 57 rue Louis Pergaud

Nous vous rappelons que l'ADIL 16 est conventionnée par le Ministère du Logement, et que selon l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation, elle a pour mission « *d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial...* ».

ADIL 16

57 rue Louis Pergaud – 16000 ANGOULEME

☎ 05 45 93 94 95 - 📠 05 45 93 94 96

E-mail : adil16@orange.fr

Site internet : <https://www.adil16.org>



ENFANCE
LYME & CO

Ensemble, combattons La maladie de Lyme

Le matin, après la toilette,
utilise un répulsif contre
les parasites.



Habille-toi de vêtements
bien couvrants.



Mets un chapeau ou
un bonnet sur la tête.



Choisis des chaussures
qui couvrent tes pieds.



Après la promenade, fais une
toilette soignée et cherche les
tiques partout sur ton corps.



Avant d'aller
te promener
en forêt...



En rentrant, en
cas de morsure
de tiques...

Enlève la tique au plus vite
avec un tire-tique.



Ne mets aucun produit sur
la plaie de la morsure.



Appelle sans tarder
le docteur.

Allo allo



Note la date de la morsure
sur ton carnet de santé.



Surveille les symptômes
éventuels ressentis.



QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

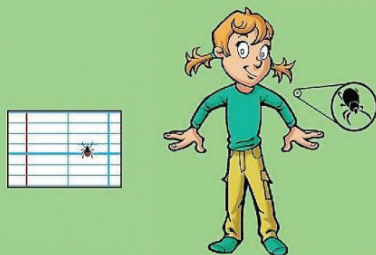
✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastroque la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Je reconnais la maladie et ses symptômes

• LA MALADIE DE LYME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La maladie de Lyme, ou **Borréliose de Lyme**, est une infection due à **une bactérie (microbe) transportée par une tique**. La tique peut transmettre la bactérie à l'homme au moment d'une piqûre.

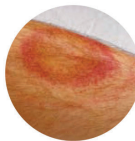


La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de tiques (oiseaux, chiens, chats) ni d'une personne à une autre.

Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

• QUELS SONT LES SIGNES ?

Dans les 3 à 30 jours après la piqûre, la maladie de Lyme peut apparaître d'abord sous la forme d'une **plaque rouge** qui s'étend en cercle (érythème migrant) à partir de la zone de piqûre puis disparaît en quelques semaines à quelques mois.



Si la personne ne reçoit pas de traitement antibiotique, des signes neurologiques (paralysie du visage, atteintes des nerfs et du cerveau) ou des atteintes des articulations (coudes, genoux, etc.) ou plus rarement d'autres organes (cœur, etc.) peuvent apparaître quelques semaines ou quelques mois après la piqûre. Au bout de plusieurs mois ou années, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau peuvent s'installer.

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



Bâcle Pierre & Granit SARL
site : www.bacle-pierre-et-granit.com

Bâcle Pierre & Granit SARL
Site : www.bacle-pierre-et-granit.com
Granit, Marbre, Pierre, Quartz Silestone, Dekton, Céramique ...

Zone d'activités de Plaisance
16300 Barbezieux Saint Hilaire

Email : baclepierreetgranit@bacle.net
TEL / 05.45.78.17.57



Etienne DELPECH

EARL DELPECH

Fontgiraud 16300 BARRET - FRANCE

Tel: + 33(0) 545 78 06 01

Fax: + 33(0) 545 78 89 51

Mobile: + 33(0) 680 43 08 03

E mail: delpech.etienne@wanadoo.fr

Site web www.fontgiraud.com

Les Associations

Association des parents d'élèves

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves du RPI Barret-Lagarde-Lachaise participe au financement des différents projets de l'école (achats, sortie).

Pour ce faire, nous organisons des manifestations. Lors de ces manifestations, le Comité des Fêtes nous prête gracieusement leurs matériels. Nous les en remercions sincèrement.

Nous organisons également le carnaval et la kermesse pour permettre aux enfants de passer d'agréables moments accompagnés de leur famille et amis. Cette année, le carnaval a été arrosé de pluie donc une petite boom improvisé a été organisé pour le plus grand plaisir des enfants !



Rappel du bureau :

- Présidente : Cécile MÉRIOT
- Trésorière : Laura GEVODANT
- Trésorier Adjoint : Eric GAVOUT
- Secrétaire : Alexandra PARISOT

Notre brocante a également été arrosé de pluie donc les exposants extérieurs se sont fait rares mais la fréquentation a été au rendez-vous !



La kermesse s'est tenue le 29 juin pour clôturer cette année scolaire.



Après le spectacle, a eu lieu le tirage de la tombola puis des stands de jeux étaient proposés aux enfants. Une buvette avec restauration était également présente.

Pour continuer, l'APE a besoin de parents bénévoles lors des manifestations mais également dans le bureau. Alors venez vivre avec nous l'aventure APE !

Amicalement, le bureau



Sortie à la neige en Janvier 2018 pour les CP - CE1 - CE2 et CM1 à St Lary dans les Pyrénées

Les Associations

Amicale Barretoise de Cyclotourisme

Notre première sortie, comme traditionnellement, s'est déroulée le Dimanche 21 Janvier.

La «**randonnée des Chaudières**», nous a amenée à Jarnac Champagne au «**Domaine des Tonneaux**», où le meilleur accueil nous a été réservé. Faute de pouvoir monter sur le vélo, nous avons goûté aux produits locaux et aux fabrications de la maîtresse des lieux (noix caramélisées, ...)

Ce début d'année, pour ne pas dire le premier semestre, ne nous a pas permis de pratiquer notre activité dans les meilleures conditions. Les déficits en distance sont importants par rapport aux années passées.

Cependant profitant de (courtes) périodes plus propices, nous avons pu faire des sorties en semaine l'après-midi et participer aux randonnées organisées par les clubs voisins :

- COGNAC en Avril
- GENTE, CONFOLENS et GENSAC en Mai
- CATELNAUDARY(11) pour Pentecôte



Sortie Dompierre sur Charente le 3 Juin 2018
"Les Lapidiales"

Le 2 Juin dernier, un circuit organisé par un couple de cyclos du club, nous a conduits à partir de **Dompierre sur Charente** sur la **route des «Lapidiales»**.

Ce circuit de 90 km environ (sur la journée) nous a amené par La Chapelle des Pots, Le Douhet, Annepont jusqu'à Port d'Envaux.

Les organisateurs avaient même prévu les tables de pique-nique, pour déjeuner avec le panier tiré de la sacoche. Le retour par Crazannes, Saint Savinien, St Hilaire de Villefranche, Ecoyeux, St Bris des Bois et St Sauvant nous a ramené à l'embarcadère à Dompierre.

Certes, moins plat qu'il n'y paraît, cette rando nous permis de découvrir des sites et des monuments pittoresques tout au long du parcours. (Circuit visible sous Open Runner n° 8616888)

Ce type de sortie «**familiale**», à allure modérée (et sous le soleil !!!), présente l'avantage d'être réalisée par quiconque (avec un minimum de pratique).

Nous vous invitons à nous rejoindre, peu importe votre niveau et votre pratique du vélo, nous mettrons tout en œuvre pour nous adapter à vos capacités.

En Août 2018 une partie du club rejoindra la Ville d'EPINAL (Vosges) où se déroulera la 80° Semaine Fédérale Internationale.

Cette année notre présence a un double objectif :

- Participer, comme les années précédentes, aux randos et animations mises en place par la ville d'accueil, visant à la découverte de la région avec des circuits quotidiens de 50 à 150 km.
- **Présenter physiquement et activement la 81° SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE qui aura lieu à COGNAC du 4 au 11 Août 2019**

Cette manifestation regroupe environ 10 à 12000 participants pendant 8 jours, et requiert de la région qui accueille une forte mobilisation tant sur le plan humain que logistique.

Le **lundi 5 Aout 2019**, nous aurons la chance d'avoir un circuit qui traversera notre commune en passant par le bourg de Barret et se dirigera vers Plaisance à Barbezieux où se trouvera un point d'accueil (prévision entre 5 et 6 000 cyclotouristes) pour la journée.

Il va sans dire que nous aurons besoin de bénévoles... Vous pouvez d'ores et déjà consulter notre site : www.cognacs2019.com

Il est toujours agréable aux cyclotouristes, alors qu'ils viennent découvrir notre région, d'être chaleureusement accueillis par des décorations diverses en bord de route : vélos fleuris, communes décorées, stands de produits régionaux... Toutes les bonnes idées seront appréciées.

Nous vous expliquerons cela, en détail, lors de la **prochaine réunion pour les Associations de la commune en Septembre**.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, sous un soleil radieux.



Sous le chêne de Sully à TSSF 16 le 6 Mai 2018

Les Associations

La Fraternelle Théâtre

« Toujours la Fraternelle. Admirez chaque visage et vous en serez ravi. Aucuns n'ont la même expression. »

Voici ce que vous pouvez lire au dos de cette photo de 1949. Peut-être reconnaissez-vous des acteurs de l'époque... Peut-être trouverez-vous un lien de parenté avec des acteurs de la Fraternelle d'aujourd'hui.



Regardez cette autre photo des années 90... Et oui, il y a les parents ou grands-parents des acteurs de 2018. Tout ça pour dire que la Fraternelle est une histoire barretoise mais aussi une histoire de famille pour certains des acteurs !

Depuis de nombreuses années (nous ne les comptons plus), la troupe prend plaisir à se réunir pour vous divertir.

L'association a bien sûr besoin de ses acteurs de tout âge, des petites mains et des bricoleurs (qui cette année se sont surpassés), des metteurs en scène et souffleuses... en résumé de tous les bénévoles. Mais elle n'existerait pas sans un public. Merci à tous de faire vivre la



Fraternelle !



Après guerre, la Fraternelle instaure une sortie annuelle en fonction des recettes des représentations théâtrales. Déjà à cette époque, les acteurs prenaient plaisir à se retrouver entre amis.

Cette année notre voyage de « fin d'année » nous emmène à Romagne à la rencontre des habitants de la Vallée des Singes. Voyage annuel qui permet à la troupe de se retrouver et de partager un moment de convivialité.

Alors si vous voulez rejoindre notre belle Fraternelle, n'hésitez plus et montez sur scène à nos côtés !

Amicale BARRET - EPPING-URBACH

L'Amicale Barret-Epping-Urbach, en partenariat avec l'école, vous remercie de participer activement à la collecte de papiers et cartons.

Continuons, c'est très encourageant !

En effet, depuis janvier, une benne, mise GRACIEUSEMENT à notre disposition, par M. Nadon et acheminée GRATUITEMENT par ses soins - au lieu de dépôt, va être vidée (environ 4 tonnes) mi-juin.

Un Grand Merci à Sébastien et à son collègue, qui vident et transportent régulièrement le contenu des bacs dans la benne - ce qui explique beaucoup de manutention, d'où l'importance de respecter les consignes affichées sur les bacs, pour leur faciliter le travail !

Merci également à Monsieur le Maire, pour son aide à la mise en place de cette démarche citoyenne !

Bel été à vous tous !

Le Bureau

Les Associations

Gym Loisirs Séniors Barret-Lamérac

Trésors cachés près de Port d'Envaux (17) découverts par le Club de Gym Loisirs Séniors Barret-Lamérac

Pour clore cette fin d'année, les adhérentes du Club de Gym Loisirs Séniors Barret-Lamérac ont choisi une destination relativement proche : Port d'Envaux et la Pierre de Crazannes.



Toutes furent surprises par les sculptures d'artistes en résidence, les Lapidiales et le cadre enchanteur de Port d'Envaux et son chemin de halage longeant la Charente.

Très proche, Le Château de Langloy fut présenté avec fougue et dynamisme par un intendant costumé d'époque Louis X. Toujours habité par la même famille, la demeure a conservé son mobilier d'époque et de

nombreux objets témoins de la vie d'antan : cafetière, bouilloire, baignoire, chaise à porteur... La nouvelle génération a ouvert des chambres d'hôtes et s'engage dans une rénovation de ce petit bijou.

A la Pierre de Crazannes, notre 3ème Âge, toujours dynamique, a monté et descendu des escaliers pour retrouver les fameuses carrières de calcaire, fermées en 1948. La conférencière a montré le travail difficile, exigeant, ardu des carriers qui devenaient souvent aveugles. Aujourd'hui, la nature reprend ses droits et les visiteurs se croiraient dans la jungle d'Indiana Jones.

Cette journée resserra les liens entre les adhérents qui vont faire partager leurs découvertes à leurs proches.




Pour information les cours reprendront après les vacances scolaires le mercredi 12 septembre à Barret de 10h à 11h et le jeudi 13 septembre de 10h30 à 11h30 à Lamérac.

Pour tout renseignement s'adresser à Mme Garon Yvette au 05 45 78 08 98
ou Mme Ollivier Annie 05 45 98 26 37

Rensu' Peinture
Peinture intérieure, extérieure - Ravalement de façades - Doublage murs intérieurs - Décoration intérieure - Parquet flottant - Revêtements Sols et Murs - Lavage haute pression - Vitrerie

Christian Filhon
"Le carrier de chez Dubron" 16300 Barret
Tél/Fax : 05 45 78 27 85 - 06 11 15 32 93
christian-filhon@fr.fr

Garage ROUX
Avenue de l'Europe
16300 BARBEZIEUX



CITROËN

TEL : 05 45 78 89 06
FAX : 05 45 78 75 99
garage.roux@wanadoo.fr

Les Associations

Le lien des aînés

L'année 2018 démarre bien. De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre dans notre association dynamique, et souhaitons que d'autres suivent le même pas. A ce jour nous comptons 163 adhérents.

Notre traditionnel repas inters-clubs du 13 janvier 2018 a réuni autour de la table 138 convives.

La nouveauté de l'année est que tous le 1er lundi de chaque mois, un concours de belote, réservé aux membres du club, se déroule dans la salle des fours.

Sans oublier le rendez-vous du 1er et 3ème samedi du mois pour divers jeux (cartes- sociétés et même pétanque). Ce sont des bons moments de distraction et de convivialité

Comme tous les ans nous participerons aux jeux du comice agricole du samedi 1er septembre 2018.

Jeudi 6 septembre 2018 venez nombreux aux concours de pétanque qui sera suivit à 13 H. par un repas. Salle des fêtes.

Du 14 au 17 septembre 2018 nous fera découvrir la CAMARGUE, il reste encore des places, alors qu'attendez-vous pour rejoindre notre joyeuse équipe.

Cette année encore plusieurs de nos membres sont partis, nous ne les oublions pas.



UFBB

Compte-rendu saison de foot

L'équipe A termine 3ème de promotion de ligue et monte en R3 (promotion honneur)

L'équipe B termine 1ère en 3ème division et monte en 2ème division (20 victoires, 2 nuls)

L'équipe C termine 2ème en 4ème division

L'équipe 16 ans termine 5ème

L'équipe 15 ans monte en ligue



Les Associations

Association Scènes en chantier : déjà dix ans ou presque...

L'association animée par Marie-Hélène Chatellier et Gérard Pelletant dont le siège social est à la mairie de BARRET continue plus que jamais son bonhomme de chemin à la fois sur le territoire local et un peu partout en France.

SCENES
{ EN CHANTIER }
compagnielepasseage.fr
Mairie, 16300 BARRET

Le premier samedi de juin 2018, Scènes en chantier en tant que tel a une fois encore tenu son micro-festival «Du jardin à la scène» Chez Chiron. Cette année, la partie artistique était assurée par le talentueux chansonnier Bertrand Malherbe. Thomas Masurel a tenu toute l'année ses «ateliers théâtre» qui recrutent des jeunes du cours élémentaire au bac.

Le spectacle de fin d'année a réussi à réunir 700 spectateurs en 3 séances au théâtre de Barbezieux.

Quant à la balade contée «Les anges et le ramoneur» donnée par la Compagnie Le Passage qui constitue le cœur artistique de l'association, les répétitions ont eu lieu à la mairie et le spectacle final à l'école même de Barret où l'accueil fut vraiment chaleureux.

Le spectacle de déambulation a été proposé dans de nombreuses régions de notre pays (Le Lude, Toul, Le Croisic, Noirmoutier, ...) sans oublier la nôtre (Cognac, Oléron, ...). De son côté, la pièce emblématique «La pelle de la terre» a continué à faire vibrer les foules, ce fût le cas à Loudun, St Paul-lès-Dax, Soumance (23) et Egletons (19). Comme on le voit, nos paladins barrétois ont décidément la semelle légère !

L'été est particulièrement prometteur. De même que l'année artistique 2018-2019 pour laquelle s'annonce déjà une soirée de lecture dramatisée autour de textes relatifs à la guerre 14-18 (en novembre-décembre). Pour janvier, une nouvelle résidence se profile.

Il nous paraît juste de terminer avec un Barrétois bien connu qui a tenu une grande place dans la Compagnie Le Passage, Franck Guilbot. Il a décidé non de renoncer mais de lever le pied. Qu'il soit remercié pour sa grande présence, son talent et son regard.

Contactez Scènes en chantier c/o Hélène Masurel au 06 27 86 29 29 .
Le site internet : www.compagnielepasseage.fr



Le comité des fêtes

Voilà 3 ans que le comité des fêtes est en sommeil dû à la baisse de motivation, le vieillissement des troupes... Il serait souhaitable qu'une nouvelle équipe prenne le relais, afin d'éviter que Barret ne devienne un village sans vie officielle.

Il est temps d'apporter des idées nouvelles, une note de fraîcheur.

Une réunion est programmée à la rentrée le **mardi 11 septembre à 19h à la salle des fours de Barret** pour entériner la fin de ce comité ou nous espérons, tout son renouveau.

Alors rendez-vous le 11 septembre pour donner une nouvelle vie au comité des fêtes.

Le comité des fêtes.

Les Associations

Fraternelle Athlétisme Barret-Barbezieux (FABB)

Le samedi 5 Juin le club d'athlétisme FABB a organisé une compétition sportive triathlon à Barret. C'est avec succès et sous une météo ensoleillée que cette manifestation a eu lieu.

Les jeunes athlètes de 6 à 16 ans ont pu se confronter sur les différentes disciplines de l'athlétisme, saut en hauteur et longueur, javelot, lancer balle, course sprint 50m et 1000 m, marche 1000 m, course relais...

Au total 231 inscrits pour 183 participants tout confondus ont pris part à la compétition.

L'ensemble des clubs d'athlétisme de Charente et Charente maritime ont répondu présents.

Dans quelques disciplines les jeunes licenciés du club ont pu se classer sur podium et marquer des points.

Chez les jeunes 6/8 ans une douzaine d'animations étaient proposées. Cette année les poussins ont poussé plus loin car ils ont pris place pour faire le 1000 m marche

Nous n'avons pas estimé tant de participants chez les Benjamins / Minimes. Ce qui a rendu la compétition de qualité avec la présence des plus grands.



De nombreux bénévoles, parents, encadrants, entraîneurs, des clubs se sont joints à nous.

La participation des bénévoles a permis d'organiser cette compétition en sécurité sur les deux stades de Barret avec un public présent.

L'équipe Fabb remercie toute les personnes qui ont oeuvré à cette journée ainsi qu'à nos partenaires du club.

L'année 2017/18 est une bonne année pour nos 2 manifestations sportives avec le succès du cross départemental en janvier dernier. Pour que cela continue nous aurons toujours besoin de personnes qui s'engagent bénévolement pour les enfants car c'est eux qui feront l'avenir de l'athlétisme et de notre club en sud Charente.

La FABB est beaucoup de choses encore ! L'association ne peut fonctionner que par la volonté de bénévoles.

L'objectif est de continuer à exister et maintenir le club afin de partager, de proposer, développer l'athlétisme et la course à pieds pour nos enfants dans le futur sur le territoire du sud Charente.

Quelques résultats :

- Alexina Roustand Nandais se qualifie pour l'inter comité régional en minimes au 3000m marche,
- Deux personnes qualifiées pour le championnat de France semi-marathon :
- Michelle Sicaud
- Louise Forillère



